



Objet : Mise en place de « Tous Commerçants »

Monsieur le Directeur
CARREFOUR MARKET

Calais, le 24 Septembre 2010.

Lettre remise en mains propres

Monsieur le Directeur

Nous avons constaté que depuis plusieurs semaines des modifications d'organisation de travail ont été mise en place et cela sans aucune information/consultation préalable des instances représentatives du personnel comme le stipule L'article L 4612-8 du code du Travail. *« Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail. »*

Nous vous invitons à régulariser cette situation en organisant une réunion avec les DP dans les plus brefs délais.

Nous tenons à recevoir lors de cette réunion, tous les documents nécessaires pour une information/consultation. Bien entendu, nous considérons que tous les courriers envoyés aux salariés ces dernières semaines sont caducs, les instances représentatives n'ayant pas été informées/consultées comme le prévoit le législateur.

La mise en place d'un tel projet sans information/consultation au préalable est constitutive d'un délit d'entrave.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il serait souhaitable de reprendre le sujet à la base et de rectifier ces dysfonctionnements avec les représentants du personnel.

Dans le cas contraire nous serions dans l'obligation de saisir la juridiction compétente afin de faire cesser le délit d'entrave.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en notre considération la plus sincère.

Les Délégués du personnel du magasin

Copie : Médecine du Travail, Inspection du Travail , DRH Monsieur Thierry Roger, Fédération des Services CFDT.